

**Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
Co-Facilitation de la République française et gabonaise (2023-2025)**

**Forum de la Jeunesse et 20e Réunion des Parties (RdP)
31 mai - 5 juin 2024, à Kinshasa, République Démocratique du Congo**

***Lundi 3 juin 2024
16 : 30- 18 : 00***

Ordre de Jour de la Concertation stratégique de haut niveau

Arrivée et installation à partir 16h15min

« De Kinshasa à Belém : comment renforcer la visibilité des forêts du bassin du Congo et quelles actions doivent être menées en priorité pour la valorisation des ressources forestières et réduire la déforestation ? »

PRESIDENTS DE SEANCE :

- **Son Excellence Madame Arcadie Svetlana Minguengui Ndomba épouse. Nzoma**, Ministre de l'Environnement, du Climat et du Conflit Homme-Faune
- **Son Excellence Ève Bazaiba Masudi**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et du Développement durable, **République Démocratique du Congo**
- **Son Excellence M. Prosper Dodiko**, Ministre de l'Environnement, l'agriculture et de l'élevage, Burundi, Président en Exercice de la COMIFAC

MODERATION :

- **Ambassadeur Christophe Guilhou**, Co-Facilitateur de la République française du PFBC
- **Ambassadrice Dr. Aurélie Flore Koumba Pambo**, Co Facilitatrice de la République Gabonaise du PFBC

CONTEXTE :

La protection, la gestion durable et la restauration des forêts sont essentielles pour atteindre nos objectifs climatiques et pour la protection de la biodiversité. Les forêts d'Afrique centrale absorbent 1,1 milliard de tCO₂ par an, soit environ 4 % des émissions mondiales chaque année, et abritent des écosystèmes variés et une biodiversité remarquable avec un haut niveau d'endémisme. Ces forêts sont également essentielles pour l'Afrique, car elles contribuent au maintien du cycle hydrologique, du régime des pluies et à la régulation des cours d'eau du continent. Elles protègent les bassins versants et les sols.

Cependant, les pressions anthropiques sur les forêts tropicales ne cessent de croître. Entre 2010 et 2020, 3,9 millions d'hectares de forêts tropicales ont disparu en Afrique. Pour stopper la déforestation, une action concertée, à toutes les échelles, soutenue et durable est essentielle.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la Déclaration d'engagement de la COMIFAC de 2021 qui met en évidence d'une part, les engagements des pays d'Afrique centrale en faveur de la lutte contre les

changements climatiques, la bonne gouvernance, la restauration des paysages, la conservation de la biodiversité et l'aménagement durable. D'autre part, leurs attentes, et leur appel à la communauté internationale en faveur d'un financement équitable. La déclaration conjointe des donateurs du Bassin du Congo et la Déclaration de soutien aux peuples autochtones et communautés locales au monde, adoptées en marge de la COP 26 à Glasgow (2021-2025) et confirmées dans le Plan de Libreville 2023 offre une réponse à cet appel.

Ce Dialogue Politique de Haut Niveau se tient en amont des trois conventions de Rio de 2024 et de la COP 30 Climat de Bélem. Il offre aux partenaires du PFBC une occasion de partager leurs visions politiques et stratégiques pour soutenir une mobilisation générale en faveur de la préservation des forêts tropicales.

La co-facilitation franco-gabonaise du PFBC s'est fixée plusieurs priorités dans sa feuille de route 2023-2025 et notamment :

- continuer à renforcer la visibilité du bassin du Congo au niveau international ;
- consolider l'aménagement du territoire et des chaînes de valeur durables ;
- accélérer le développement de mécanismes de financements innovants.

Dans ce cadre, la co-facilitation franco-gabonaise propose d'organiser un échange autour des thèmes suivants :

- Comment renforcer la visibilité du bassin du Congo aux trois COPs de Rio en 2024 et à Bèlèm en 2025 ?
- Comment accélérer les investissements privés en faveur des forêts du bassin du Congo ?

PARTICIPANTS :

Cette concertation stratégique de haut niveau du PFBC réunira les ministres et/ou les hauts fonctionnaires avec la participation des chefs de délégation, haut représentant(e)s des collèges secteur privé, multilatéral, des ONG internationale, des scientifiques et de la société civile.

AGENDA PROVISOIRE

Horaire (90min)	
10 min	Introduction des co-présidents
85 min	Table ronde Echanges sur chaque thème afin de permettre aux représentant(e)s des collèges de partager leur vision stratégique et esquisser une feuille de route jusqu'à la COP 30 de Belem pour la visibilité des forêts du Bassin du Congo. <ul style="list-style-type: none">• Comment ancrer la visibilité des forêts du bassin du Congo aux trois COPs de Rio en 2024 ? Quels jalons sont-ils nécessaires jusqu'à la COP 30 de Bélèm en 2025 ?• Comment accélérer les investissements privés en faveur des forêts du bassin du Congo ?
5 minutes	Conclusions et mot de clôture des Co-Présidents – 5 min